

la simple courtoisie parlementaire. En effet, les députés de Villeneuve et de Lapointe (MM. Caouette et Grégoire) s'érigent en porte-paroles des Canadiens d'expression française, et la presse anglophone du pays donne beaucoup de relief à leurs déclarations hystériques et destructrices, parfois à l'exclusion de toutes les autres déclarations émanant de francophones. Les citoyens de la partie du pays que je représente, la Colombie-Britannique, ont souvent l'impression que les opinions de ces députés sont celles de tous les Canadiens français. Je félicite ces nouveaux députés tout particulièrement parce que leur victoire est une preuve incontestable que les électeurs ont rejeté le parti des représentants de Villeneuve et de Lapointe. A vrai dire, ces derniers ne représentent pas l'opinion des Canadiens de langue française.

J'avais espéré faire assez de progrès dans cette langue pour pouvoir féliciter en français l'honorable député de Longueuil du discours qu'il a si éloquemment prononcé. Mais je ne voudrais pas déparer une si belle œuvre. Si je me mettais maintenant à parler français, je ferais sûrement du gâchis. Mais je tiens à féliciter mon honorable ami qui a proposé la motion.

J'aimerais remercier le premier ministre (M. Pearson) de l'honneur qu'il a fait à mes électeurs de Vancouver-Burrard en me priant d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône. En tant que citoyen de la Colombie-Britannique, je pourrais parler longuement de la beauté de notre grande province dont nous sommes tous fiers. N'est-il pas vrai qu'ailleurs au Canada, on nous appelle les «Texans» du Canada. Mais il y a une différence entre nous et les citoyens du Texas; nous, nous n'exagérons pas.

Ma circonscription, entièrement urbaine, comprend l'ancien quartier de la ville de Vancouver. On y trouve quelques immeubles de rapport somptueux, ainsi qu'un bon nombre de maisons anciennes dont plusieurs sont en voie de démolition et feront place à des maisons de rapport et à des entreprises commerciales. Bon nombre de mes commettants sont des gens de condition très modeste et leurs logis sont loin de faire honneur à notre société riche et opulente. Propriétaires ou locataires, ils se voient, comme tous les habitants des villes, aux prises avec le problème de taxes municipales toujours plus lourdes. Nos villes, grandes et petites, font face aux frais de plus en plus élevés qu'exigent l'instruction, la construction des égouts, des aqueducs, les installations de jeux et de loisirs, l'aménagement des rues et toutes les autres choses qui s'imposent; elles ont un besoin urgent d'aide financière. Le fardeau des taxes municipales qui grèvent les propriétés domiciliaires ou

commerciales se révèle souvent écrasant. Bon nombre de citoyens ont toutes les peines du monde à conserver leur logement.

Il faut que le gouvernement fédéral trouve moyen d'apporter une plus grande assistance financière aux municipalités. Par exemple, la loi sur le développement et les prêts municipaux ainsi que les modifications apportées lors de la dernière session au programme des travaux d'hiver sont très utiles. Les modifications que le gouvernement se propose d'apporter à la loi nationale sur l'habitation, comme on l'a mentionné dans le discours du trône, ont pour but d'alléger le fardeau des contribuables au niveau municipal.

L'un des représentants qui ont été choisis l'an dernier pour prendre part à ces délibérations venait de l'Ontario. Comme je suis né à Winnipeg et que je représente maintenant une circonscription de Vancouver, je crois que le premier ministre m'a choisi cette année pour montrer de façon tangible l'importance que lui-même et le gouvernement accordent à la Colombie-Britannique et à l'Ouest canadien.

A titre de fils de la Colombie-Britannique, je me réjouis à la pensée que le présent gouvernement a su mener à bien les négociations sur le fleuve Columbia qui avaient atteint un point mort sous l'ancien gouvernement. Je suis aussi heureux qu'on ait annoncé que le traité et le protocole seraient soumis au Parlement pour que ce dernier les ratifie.

Je suis heureux d'entendre réaffirmer qu'on imposera une limite de douze milles aux navires de pêche le printemps prochain, et qu'on lancera un programme national pour l'expansion des pêcheries; je suis sûr que mes honorables amis des provinces Maritimes sont de mon avis.

En ma qualité d'habitant de l'Ouest canadien, je suis tout particulièrement heureux de voir que le gouvernement s'efforcera d'accroître le nombre d'emplois et d'élever le niveau de vie en affermissant et en appuyant les industries secondaires du Canada. Au cours de la dernière session, nous avons créé le ministère de l'Industrie. Cette année, nous prendrons de nouvelles mesures, et je signale que l'économie des provinces de l'Ouest dépend en grande partie d'une ou deux grandes industries d'exploitation des ressources et il nous faudra absolument diversifier et élargir notre potentiel industriel si nous voulons affermir notre économie.

Je me réjouis également à l'annonce que le gouvernement a entamé des négociations en vue d'élargir les marchés canadiens d'exportations, par la libéralisation du commerce mondial. Par ailleurs, dans l'Ouest canadien, nos industries de base produisent beaucoup